

Interpellation intitulée : « **Du sport pour tous** » pour passer du slogan a la réalité

En mai dernier, le Conseil communal a voté, sur proposition du conseiller Laurent Lavanchy, la résolution suivante :

« Le Conseil communal de Vevey souhaite que la Municipalité de Vevey profite du laps de temps donné par l'examen des recours des opposants au plan d'affectation de la Veyre-Derrey pour réévaluer l'usage de nos propriétés à la Veyre, acquises dans le but d'y établir un centre sportif. Le Conseil communal invite particulièrement la Municipalité à envisager un déplacement des terrains de football de la Veyre d'En Haut à la Veyre-Derrey, libérant ainsi la place pour créer les locaux artisanaux attendus à la Veyre. »

Cette résolution s'inscrit dans le contexte d'une insuffisance de terrains de sport, lacune que la Municipalité s'est engagée à combler lors d'un débat sur une interpellation relative à ce thème. En effet, lors de la séance du Conseil communal de mars 2023 elle a affirmé « être à l'affût de toute opportunité qui pourrait se présenter pour pallier au fait reconnu du manque d'infrastructures sportives et des terrains de sport à Vevey ». Les besoins ne concernent d'ailleurs pas exclusivement le football mais aussi le hockey sur terre, le rugby, le tir à l'arc, un boulodrome, une piscine olympique et le dojo.

Depuis l'adoption de cette résolution, la Municipalité n'a fait état d'aucune information à ce sujet. Il importe de reprendre sans délai et très sérieusement, ce dossier pour atteindre l'objectif, fixé de longue date, qui a justifié l'achat des terrains par Vevey, et entraîné, en son temps, l'adaptation du PDCOM de Saint-Légier au profit du sport à la Veyre-Derrey.

Dans ce contexte, nous posons les questions suivantes :

1. Quelle suite la Municipalité a-t-elle donné à la résolution adoptée par le Conseil communal pour atteindre les objectifs évoqués ci-dessus ? Et si elle n'a rien fait, pour quelles raisons ?
2. Si rien n'a été fait jusqu'à maintenant, quand la Municipalité compte-t-elle s'y mettre et quelles études sont-elles en cours pour répondre à cette pénurie de terrains de sport ?

Vevey, le 22 janvier 2025

Jérôme Christen
Laurent Lavanchy
Serge Ansermet